

« Précarisation grandissante » des accompagnants des élèves handicapés : un appel à manifester

Jeremy Bonnet

Publié le 4 Avr 18 à 16:12



L'accompagnement par des auxiliaires de vie est nécessaire aux enfants en situation de handicap à l'école. En Seine-Maritime, 4 % des demandes d'aides n'avaient pas été satisfaites à la rentrée 2018. (Illustration © Pixabay)

Les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) se mobilisent, jeudi 5 avril 2018. Ils répondent à l'appel national à la grève des précaires de l'Éducation nationale, [lancé par l'assemblée des précaires d'Île-de-France](#). Et ce, dans la continuité de la [manifestation des fonctionnaires du 22 mars 2018](#).

[LIRE AUSSI : Pour sensibiliser au handicap, un périple en fauteuil roulant en Normandie](#)

Près de 800 en Normandie

En Normandie, ils se rendront devant la préfecture du **Calvados**, à **Caen**. Dans cette région, les AESH seraient entre 700 et 800. Leur mission est l'accompagnement d'enfants et d'adolescents en situation de handicap accueillis en classe.

Ces personnes interviennent pour aider l'élève dans différents domaines : accompagnement et soutien dans les activités d'apprentissage, dans les actes de la vie quotidienne ou encore à la vie sociale et relationnelle.

[En Normandie, une salariée handicapée veut réintégrer son poste, Carrefour lui réclame 1 500 euros](#)

Une meilleure formation et un meilleur salaire

Jean-Pierre Juret, de la Fédération syndicale unitaire (FSU) Calvados, pointe « la précarité grandissante de ses accompagnants pourtant essentiels auprès des enfants ».

Nous appelons à la mobilisation pour de meilleurs salaires, des effectifs à la hauteur des besoins, la reconnaissance pleine et entière des fonctions pédagogiques et la garantie du renouvellement de tous les contrats. À plus long terme, nous exigeons un plan de titularisation et des conditions d'emploi stables et pérennes.

Et le nerf de la guerre, c'est aussi l'argent. « Nous souhaitons une hausse des salaires », reprend Jean-Pierre Juret. Ce dernier rapporte également « que dans le département, aucun contrat d'accompagnant n'excède les 25 heures par semaine. Quand vous faites le calcul avec pour base horaire le Smic, ça ne va pas bien loin à la fin du mois ».

[École et handicap : il manque des auxiliaires de vie scolaire en Seine-Maritime](#)

Le ministre de l'Éducation interpellé

Début février 2018, le collectif national des accompagnants des élèves en situation de handicap ([AESH France](#)) avait interpellé à ce sujet le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, [via une lettre ouverte](#).

Nous n'oublions pas les promesses électorales d'Emmanuel Macron, qui s'est engagé à donner accès à un AVS à tous les enfants en situation de handicap qui en ont besoin pour avoir une scolarité comme les autres, rappelle le collectif.

• **La lettre ouverte, envoyée à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, en février 2018 :**



Lettre ouverte à M. Blanquer *Pour la création d'un vrai métier AESH/AVS*

Nous, collectif AESH France, dénonçons l'absence de mise en place de mesures concrètes concernant la création d'un vrai métier «AESH».

Nous n'oublions pas les promesses électorales de M. Macron qui s'est engagé à «donner accès à un(e) auxiliaire de vie scolaire (AVS) à tous les enfants en situation de handicap qui en ont besoin pour avoir une scolarité comme les autres» mais aussi à «pérenniser ces emplois, les stabiliser». en passant par «la mise au statut et la rémunération digne de ces professions»,

Depuis votre prise de poste en tant que Ministre de l'Éducation Nationale, vous avez suivi la même ligne directrice lors de multiples interventions en affirmant vouloir pérenniser et stabiliser les accompagnants

scolaires.

Le 4 décembre 2017, lors d'un communiqué de presse intitulé «Permettre à l'École de la République d'être pleinement inclusive» vous déclariez vouloir «Améliorer le recrutement et l'organisation du dispositif d'accompagnement des élèves handicapés», «transformer durablement l'accompagnement des élèves en situation de handicap» et «Qualifier les accompagnants et renforcer l'attractivité de leur métier»

Neuf mois après les promesses de campagne de Monsieur Macron, où il n'a eu de cesse de condamner la précarité subie par les auxiliaires de vie scolaire, nous ressentons un grand mépris institutionnel. Les parents d'élèves en situation de handicap encore sans AVS se sentent abandonnés.

L'attente est grande et nous avons besoin d'une feuille de route, savoir ce que veut faire le gouvernement pour les AESH

Le besoin en accompagnants scolaires est grandissant chaque année, pourtant nombreux sont ceux qui abandonnent leur poste, trop précaire, trop mal payé. Une fonction si peu attractive que les DSDEN sont en manque de candidats. Le gâchis humain est énorme: des AESH expérimenté(e)s démissionnent, de nouveaux contrats aidés sont recrutés. Des élèves en situation de handicap perdent leur accompagnant en cours d'année, bien souvent celui-ci n'est pas remplacé. Que deviennent ces enfants, déjà fragilisés? Rupture d'accompagnement, parfois arrêt de l'inclusion scolaire.

M. Blanquer, il est urgent de créer un vrai métier AESH, avec un statut de la fonction publique, des contrats pérennes, des temps pleins et un salaire décent. Il n'est pas admissible que l'Éducation Nationale continue d'embaucher des contractuels rémunérés en dessous du seuil de pauvreté! Qui plus est des personnels indispensables dans les établissements scolaires, sans qui l'inclusion scolaire n'est pas possible. Il est temps d'agir.

Vous voulez instaurer une «École de la confiance», après les paroles, AESH, AVS, précaires de l'Éducation Nationale, attendent des actes.

La lettre ouverte du collectif AESH France, envoyée au ministre de l'Éducation nationale en février 2018. (©collectif AESH)

AESH France poursuit en rappelant également d'autres promesses du candidat Macron : « Pérenniser ces emplois et les stabiliser, en passant par la mise au statut et la rémunération digne de ces professions. »

[LIRE ASSI : Rentrée scolaire, le devenir des AVS inquiète les professeurs](#)

Pour le collectif, « il est urgent de créer un vrai métier d'accompagnant d'élève en situation de handicap, avec un statut de la fonction publique, des contrats pérennes, des temps pleins et un salaire décent ».

Pour AESH France, qui se fait le porte-parole de plus de 9 000 auxiliaires de vie scolaire (AVS) et parents d'enfants handicapés en France, 'il n'est pas admissible que l'Éducation nationale continue d'embaucher des contractuels en dessous du seuil de pauvreté'.